



Organisation Mondiale de la Santé Animale

World Organisation for Animal Health

Organización Mundial de Sanidad Animal

Cérémonie solennelle d'ouverture de l'année mondiale vétérinaire

**Discours du Directeur général de l'Organisation mondiale de la santé animale (OIE)
Versailles, 24 janvier 2011**

Monsieur le Directeur général de la FAO,

Monsieur le Commissaire de la santé et de la politique des consommateurs de l'Union européenne

Mesdames et Messieurs les Directeurs généraux et Représentants de l'UNESCO, de l'UICN et des autres Organisations Internationales, régionales et nationales,

Monsieur le Directeur de Cabinet du Ministre de l'agriculture,

Mesdames et Messieurs les Représentants des Comités nationaux VE2011,

Chers Confrères et consœurs vétérinaires,

Honorables Participants,

Le Comité Exécutif Mondial chargé de l'organisation de la célébration du 250^{ème} anniversaire de la profession vétérinaire m'a fait l'honneur de me confier sa Présidence dès sa création. Cette confiance m'a particulièrement touché et motivé car je suis depuis toujours un militant de la reconnaissance par la société toute entière du rôle essentiel joué par notre profession à son égard. J'ai travaillé depuis le début du projet de cette célébration avec le Professeur Chary, chargé de la logistique et de la coordination que je voudrais remercier publiquement aujourd'hui ainsi que son équipe.

Louis XV, Bertin et Bourgelat furent des visionnaires lorsqu'ils ont compris que leur société avait besoin de vétérinaires, non seulement comme médecins de l'animal mais aussi en tant que collaborateurs précieux de la santé publique.

Notre Comité veillera donc à ce que pendant l'année 2011 priorité soit donnée à la communication portant sur toutes les contributions des différentes facettes de la profession vétérinaire.

Mes prédécesseurs ont tout dit sur le passé et le présent. Je vais me risquer un peu dans la prospective.

Le vétérinaire se situe au cœur de la relation homme-animal si importante pour notre futur à tous. Les besoins et la demande mondiale en lait, œufs, viande, cuir, laine, miel, poissons, crustacés augmentent plus vite que la croissance économique et que la population mondiale.

Les centaines de millions d'individus qui sortent de la pauvreté et acquièrent le statut de classe moyenne dans les pays émergents, réclament les protéines animales dont ils ont été privés si longtemps. Dans la plupart des situations, la production animale s'intensifiera pour répondre à cette demande et les vétérinaires doivent être présents pour aider à résoudre les problèmes sanitaires environnementaux et de bien-être animal qui surgiront aussi bien au niveau de la production animale terrestre que de la production aquatique.

L'urbanisation des populations met de plus en plus en exergue les bénéfices sociaux générés par les animaux de compagnie, de sport ou de loisir. Les vétérinaires sont là aussi incontournables pour réguler les risques et les opportunités qui découlent de cette évolution tout en jouant leur rôle de médecin de l'animal.

L'émergence des risques sanitaires liés à la globalisation et aux changements climatiques nécessite plus que jamais des gestionnaires du risque au niveau international, régional et national parmi lesquelles les vétérinaires jouent et joueront un rôle de premier plan au niveau des structures publiques, mais aussi au niveau du secteur privé à travers les très nombreux mandataires praticiens responsables par exemple de la surveillance sanitaire du territoire et chargés du premier niveau d'alerte pour arrêter à la source animale les désastres biologiques qu'ils soient d'origine naturelle ou intentionnelle et qu'ils menacent l'animal, l'homme ou les deux à la fois.

Comme l'avait si bien compris Bourgelat, les vétérinaires ont aussi un rôle à jouer pour faire progresser la connaissance, enseigner aux autres et contribuer à la recherche biologique. La formation vétérinaire permet en effet d'aider à comprendre à la fois le vivant normal et le pathologique. La compréhension de cette immense complexité développe l'inventivité mais aussi est une bonne école de modestie, et en permettant d'apprendre à douter peut aider à prévenir bien des erreurs techniques ou politiques de conception.

La mise au point et la diffusion de médicaments et de vaccins est aussi une activité essentielle face à l'adaptation permanente des parasites, bactéries, virus et autres pathogènes. Mais la promotion et le contrôle de leur usage prudent est aussi une priorité qui réclame une forte mobilisation de la profession.

La profession vétérinaire est donc une profession d'avenir. Mais les responsabilités dont elle est porteuse ne peuvent pas s'exercer sans éthique et sans règles. Ces responsabilités sont trop importantes pour que la profession vétérinaire soit livrée à elle-même dans notre société mondialisée.

Nous devons donc veiller à ce que cette profession soit réglementée aux niveaux mondial, régional et national. Les principes de base destinés à bâtir cette réglementation ont déjà fait l'objet de consensus par les 178 Pays Membres de l'OIE et sont publiés sous forme de normes internationales dans le Code.

Le cœur de la réglementation mondiale de la profession vétérinaire repose sur les fondements des Services vétérinaires, au sens de la définition de l'OIE, à savoir la conjonction de l'autorité vétérinaire officielle et de ses agents et de tous les acteurs de droit privé qui remplissent les missions de santé et de bien-être animal et de santé publique vétérinaire dans le cadre défini par l'autorité vétérinaire nationale. Les normes internationales incluent notamment dans ce domaine les concepts d'éthique, d'indépendance et de compétence professionnelle indispensables pour garantir la qualité et la probité de toutes les missions réalisées par la profession vétérinaire au profit de la collectivité et des citoyens.

Les normes exigent aussi très clairement l'existence dans tous les pays d'un organisme indépendant chargé de contrôler la qualité et l'attitude responsable des vétérinaires œuvrant dans chaque pays. Cette disposition est essentielle et son application doit devenir universelle pour contribuer à assurer l'excellence de la profession et l'exercice optimal de toutes ses

responsabilités tout en étant capable de sanctionner les situations inacceptables. Enfin, l'importance de la qualité de la formation initiale et continue est soulignée par les normes de l'OIE et le respect de son excellence doit faire partie des missions de l'organisme statutaire indépendant.

L'OIE travaille actuellement avec la communauté éducative vétérinaire mondiale sur une nouvelle ligne directrice qui listera *a minima* les connaissances de base que toute personne au monde revendiquant son appartenance à la profession vétérinaire, devra avoir acquis.

Tous nos Pays Membres se sont accordés pour considérer que l'enseignement vétérinaire doit aussi intégrer les composantes relevant du concept de « Bien Public Mondial » et pas seulement des composantes répondant uniquement aux lois du marché. Au-delà de la bonne compréhension du vivant et du pathologique, des disciplines telles les maladies contagieuses, l'épidémiologie, le bien-être animal et la sécurité sanitaire des aliments ne devront pas être abandonnées quelque soient les pressions du marché et les activités lucratives du moment.

Ce contenu éducatif de base doit bien entendu être dimensionné pour laisser place à d'autres enseignements correspondant aux spécificités et priorités culturelles et économiques de chaque pays ou région.

L'OIE présentera ses propositions les 13 et 14 mai 2011 à Lyon lors de la Conférence qui constituera un des événements clés de l'année mondiale justement là où est née la 1ère Ecole vétérinaire au monde.

En vue de contribuer à l'adoption et à la diffusion de tous ces principes, l'OIE utilise les concepts de « Bien Public Mondial » et de « Bonne Gouvernance Vétérinaire ».

Le concept de « Bien Public Mondial » prend appui sur le fait qu'un bien public est une activité qui est bénéfique à tous les peuples et à toutes les générations à venir.

Ces activités sont éligibles à l'appui des contributeurs financiers publics et pas seulement aux donateurs d'ordre liés aux simples lois du marché.

Une majorité des activités de la profession vétérinaire répond à ce concept et cela doit conduire aux partenariats et aux revendications légitimes qui en découlent vis-à-vis des pouvoirs publics et sans oublier les réalités du marché dans ces différents contextes.

Le concept de « Bonne Gouvernance Vétérinaire » souligné dans l'intervention de Margaret CHAN est né des réflexions consécutives aux désastres biologiques des dernières années, tels que la crise de la vache folle, la grippe aviaire et les dégâts considérables générés par la fièvre aphteuse ou la fièvre catarrhale du mouton.

L'OIE a démontré que les pays disposant d'une législation vétérinaire adaptée et de composantes publique et privée de Services vétérinaires en conformité avec les normes internationales de qualité était à même de réaliser la détection précoce et l'éradication immédiate des foyers de maladies animales les plus redoutables, que ces maladies soient ou non transmissibles à l'homme.

L'efficacité des dispositifs repose sur l'adéquation des ressources financières et humaines allouées à ces dispositifs.

Les pays qui n'ont pas la capacité de se conformer à ces préconisations représentent un grand danger pour toute la collectivité. Si leur situation est liée à la pauvreté, c'est le devoir et l'intérêt des pays riches de les aider à se conformer aux normes de « Bonne Gouvernance Vétérinaire ».

Les Pays Membres de l'OIE, fortement appuyés en cela par les grands bailleurs de fonds du développement tels que la Banque Mondiale, la Commission européenne et de nombreux pays

développés ont encouragé l'OIE à mettre au point un outil d'évaluation de la conformité des Services vétérinaires nationaux (dans leurs composantes publique et privée) aux normes de « Bonne Gouvernance Vétérinaire » adoptées et publiées.

Cet outil d'évaluation, le PVS, qui utilise les équipes d'experts que nous avons formés et accrédités, a déjà été réclamé par près de 110 pays. Cette évaluation est suivie le plus souvent par une autre mission dite d'analyse des écarts qui propose aux pays évalués des programmes destinés à se conformer aux normes et en détaille le coût, afin de rechercher les financements en interne ou auprès des bailleurs de fonds.

L'impact de cette politique est considérable au niveau mondial et contribue à protéger la collectivité des crises sanitaires qui se préparent tout en aidant la profession vétérinaire dans le monde à mieux exercer ses responsabilités.

Mais l'OIE ne prétend pas régler seul toutes les questions de gouvernance.

Nous comptons beaucoup sur des partenaires clefs tels que la FAO et l'OMS pour influencer positivement les gouvernements et pour s'approprier l'importance des composantes vétérinaires dans les programmes de santé publique ou de développement des productions agricoles. Je suis par ailleurs très heureux de pouvoir remercier aujourd'hui l'UNESCO, sa Directrice générale et son représentant ici présent pour l'intérêt manifesté à tous nos objectifs mondiaux scientifiques et éducatifs, ainsi que l'Union européenne et la DG SANCO pour leur très précieux appui, sans oublier tous les autres sponsors.

Nous comptons aussi sur le bon sens général pour continuer à reconnaître que la cohabitation de l'homme avec l'animal, qu'il soit domestique et sauvage constitue une immense mais fragile richesse. Le vétérinaire doit et devra jouer un rôle considérable dans la gestion de cette cohabitation.

Mais la communication de la profession sur son rôle doit impérativement se développer. Vous venez de voir le film VET2011. Avec l'appui de nos Pays Membres et en particulier de l'Union européenne représentée par la Commission, nous avons créé en liaison avec VET2011 des outils de communication video, téléchargeables sur le site Web de l'OIE (www.oie.int - rubrique « Pour les médias » en page d'accueil), représentant toutes les facettes du métier de vétérinaire. Je vous recommande de les télécharger et de les utiliser dans vos pays car leur usage est libre et leur conception permet de les proposer à la fois aux chaînes de télévision (ils sont traduits en 23 langues) et à toutes les projections, par exemple, lors de réunions publiques. Nous vous demandons aussi de promouvoir le concours photographique mondial lancé avec l'appui de la Commission européenne (informations détaillées sur le site Web également dans la rubrique « Pour les médias »).

Veillons ensemble à ce que la profession vétérinaire conserve son excellence et satisfasse les espoirs placés en elle et continuons à la protéger de toutes les dérives qui la guettent. C'est le message que je vous propose de délivrer ensemble au cours de cette année anniversaire.

Vive l'année mondiale vétérinaire

Vive la profession vétérinaire, Vive VET2011

Bernard Vallat